SIGNALÉTIQUE ÉPHÉMÈRE

Château-Chinon

Tester des éléments de signalétique afin de dynamiser l'espace public et amorcer la réalisation d'une nouvelle signalétique pérenne.

ENJEUX ET BÉNÉFICES

- Mettre en lumière certains lieux parfois sous-estimés
- Faciliter l'orientation dans la commune
- Créer une dynamique collective autour d'un projet temporaire
- S'assurer de la pertinence d'éléments de signalétique avant la mise en place du projet définitif
- Faciliter l'obtention de financements grâce à la démarche participative

BESOINS HUMAINS

Référent (élu et/ou technicien) pour l'organisation globale de la démarche

Agents municipaux pour aider à la mise en place et l'entretien du test

Maître d'œuvre du projet de signalétique définitive

Services responsables de la gestion des voies non communales (DDT, Conseil départemental...)

Si nécessaire, **professionnel spécialisé** pour aider à l'organisation de la démarche : designer de services, graphiste, expert en participation citoyenne…

MATÉRIEL

Matériel, si possible de récupération, **pour créer la signalétique éphémère** : bois, peinture, cartons pour faire des pochoirs, scotch, pinceaux…

Certains **outils** peuvent aussi être empruntés (seaux, pinceaux…)

COÛTS

Accompagnement par un professionnel

Matériel pour réaliser la signalétique éphémère

CONDITIONS PRÉALABLES

Travailler sur la signalétique permet de révéler des espaces sous-estimés et de faciliter l'orientation. L'objectif est de permettre aux visiteurs et aux nouveaux arrivants de s'orienter plus facilement dans la commune et d'inciter les habitants à porter un nouveau regard sur leur environnement quotidien.

Créer une signalétique temporaire en incluant les habitants permet d'impliquer ces derniers dans la vie de leur commune et de capitaliser sur leurs connaissances de la ville.

Afin que la signalétique définitive soit conçue à partir des conclusions du test, il est important de recruter en amont du test le prestataire chargé de réaliser la signalétique définitive. Selon ses compétences, celui-ci pourra conduire la phase de test ou y être associé.

Château-Chinon

MISE EN OEUVRE

Plusieurs mois avant le lancement du test

Dans un premier temps, il faut réaliser un état des lieux de la signalétique existante, des besoins et des

POINTS DE VIGILANCE

Si vous réalisez des tracés au sol, il faut s'assurer que la **peinture utilisée soit adaptée à la période de test** (ni trop éphémère, ni trop adhésive)

Il est important de **veiller au cadre réglementaire** du projet (de test puis de signalétique définitive) et de le construire en **partenariat avec les services relevant de cette zone de compétence** (les services du conseil départemental si le projet impacte des routes départementales par exemple)

manques. Pour ce faire l'idéal est de réunir un groupe de personnes composé de professionnels et d'habitants de la commune (mobilisés via une annonce dans le journal et les réseaux sociaux par exemple).

Il est intéressant d'associer des personnes connaissant très bien la commune afin de renseigner les usages, les habitudes, les besoins ainsi que quelques personnes extérieures qui porteront un nouveau regard sur les lieux (pointer l'intérêt architectural d'un bâtiment ou d'un paysage auquel certains riverains ne feront plus attention par exemple).

L'idéal est de réaliser un circuit en marchant (et éventuellement en roulant) dans la commune et de s'arrêter aux endroits qui posent question.

Penser à définir en amont le (ou les) circuit(s) à réaliser et apporter de quoi photographier et des cartes pour prendre des notes.

Selon le périmètre sur lequel sera implanté la signalétique éphémère, le diagnostic en marchant peut être réalisé en plusieurs fois. Il est aussi envisageable que deux groupes de personnes distincts couvrent la même zone géographique à quelques jours d'intervalle afin de croiser et d'enrichir les points de vue.

Cette phase de diagnostic doit permettre d'établir ce que l'on doit changer : certains panneaux doivent-ils être retirés ? remplacés ? ajoutés ?

Château-Chinon

BONNES IDÉES

Il peut être intéressant de créer un comité citoyen pour suivre le projet, depuis l'idée jusqu'à la mise en place de la signalétique définitive.

Il est possible de créer une signalétique saisonnière n'ayant pas vocation à se transformer en signalétique définitive. Il est par exemple possible de délimiter un cheminement piéton thématique pour la période estivale, de le retirer en hiver et de renouveler l'opération au printemps suivant en proposant un autre itinéraire.

Il nécessaire de créer un code couleur pour la signalétique : une couleur peut être destinée aux commerces, une autre pour les lieux publics et une troisième pour les lieux remarquables par exemple.

La signalétique éphémère peut bien évidemment se concentrer sur un seul de ces thèmes.

Il est également possible de délimiter des cheminements piétons spécifiques permettant de découvrir la ville. Ces derniers peuvent être délimités par des panneaux et/ou des indications au sol (fil d'ariane, balises, pochoirs…). Suivre ce chemin devra permettre au promeneur d'emprunter un itinéraire agréable (si possible éloigné des axes routiers) et de découvrir des lieux.

Une fois que l'ensemble des éléments à tester est défini, il s'agit (avec l'aide de professionnels) de déterminer les spécificités visuelles du test (matières, couleurs, formes…).

Il est intéressant d'accorder la charte graphique aux spécificités de la commune (la ville de Château-Chinon a par exemple créé une signalétique éphémère reprenant les couleurs de la fontaine Niki de Saint Phalle, un élément emblématique de la commune).

Si vous avez accès à un fablab, ce dernier peut être très utile à la réalisation de la signalétique éphémère (création de pochoirs grâce à une découpeuse vinyle ou laser par exemple).

Il faut également déterminer la durée du test (idéalement sur la période estivale, de mai à septembre par exemple) et fixer une date de début et une date de fin de test sur lesquelles communiquer.

Il est important de réfléchir bien en amont du test à son évaluation (voir partie *« durant la période de test »*)

Quelques semaines avant le test

Il faut annoncer la mise en place de la signalétique éphémère par une réunion publique et via différents canaux de communication (réseaux sociaux, panneaux d'affichage, articles dans la presse locale...).

Vous pouvez aussi organiser un chantier participatif (voir fiche 4) pour la réalisation et / ou la mise en place de la signalétique.

Durant la période de test

En coordination avec le cabinet en charge de concevoir la signalétique définitive, il est nécessaire d'observer l'accueil reçu par la signalétique temporaire et de construire des outils d'évaluation.

Afin de déterminer quels éléments de la signalétique éphémère sont adaptés et ce qu'il faut améliorer, il est intéressant de rencontrer des habitants et des personnes de passage pour les questionner sur le projet : Que pensent-ils de la signalétique temporaire ? Quels panneaux faudrait-il pérenniser ? Faudrait-il ajouter des panneaux ? Que pensent-ils de la charte graphique utilisée? Etc.

En plus de ces temps de rencontre, il est conseillé de mettre en place d'autres outils : il peut s'agir de questionnaires destinés aux habitants, de panneaux « donnez votre avis » disposés dans la ville, d'une adresse email affichée sous les panneaux à laquelle on peut écrire pour faire des suggestions…

Suite à ces retours, il est également conseillé d'apporter des modifications à la signalétique au cours du test.

CONTACTS ET LIENS

Commune ayant mis en place la démarche :

Ville de Château-Chinon
03.86.85.15.05
mairiechateauchinonville@wanadoo.fr

Fin du Test

L'idéal est de mener le travail sur la signalétique définitive en parallèle afin de pouvoir débuter l'installation des premiers éléments de celle-ci dès la fin de la période de test.

Quel que soit le calendrier adopté, il est important de le communiquer aux habitants, ainsi que les conclusions des différentes étapes du test et les suites du projet.

Il peut être intéressant d'organiser un événement de clôture du test comme une réunion publique, une marche pour retirer les panneaux temporaires ou l'inauguration du premier panneau définitif par exemple.

Château-Chinon

PAYS NIVERNAIS MORVAN

Si vous souhaitez apporter votre expérience dans la mise en œuvre de cette démarche ou que vous êtes un professionnel en capacité de l'accompagner, contactez le Pays Nivernais Morvan : 03.86.22.51.45